



MOULINS *à* VENIR

Lettre d'information trimestrielle de l'association Moulins à venir / n°3 / Octobre 2009

éditorial

Nous sommes inquiets.

Marché couvert, tribunal, bibliothèque, gare, crèches, plusieurs dossiers essentiels pour l'avenir de Moulins. Pour chacun d'entre eux les décisions ont été prises par des instances locales ou nationales sans aucune véritable concertation avec les principaux intéressés, les citoyens.

Dans cette période de crise et de mutation profonde de la société, on nous demande d'accepter d'assister sans broncher à une partie de monopoly qui, coup après coup, démantèle la cohésion de notre ville. Perte d'emplois administratifs et industriels, disparition des petits commerces au profit d'intérêts mal identifiés à la logique financière implacable,

Nous sommes inquiets.

Moulins semble être la spectatrice silencieuse de l'effondrement

de tout ce qui la structurait. Le marché couvert, la bibliothèque, la gare, les crèches sont autant d'occasions de nous inventer un avenir.

Une politique d'urbanisme inventive, à l'écoute des administrés, pourrait encore créer le lien et le dynamisme nécessaire à un centre ville agonisant.

On voudrait faire de nous des consommateurs passifs et sans voix, nous voulons être les acteurs utiles du développement de notre ville.

Sommaire

page 2 /3 DOSSIER

page 4 / Les Moulinois ont la parole...

Journées du patrimoine...



**20 Septembre : Médiéval, baroque ou modern'style...
découvrons Moulins.**

Les journées du patrimoine ont eu le soleil au rendez-vous. Elles ont connu un succès populaire encore plus important que les années précédentes. Ce fut l'occasion de prendre un verre en terrasse du Grand Café qui montre que l'art nouveau savait jouer avec les glaces et aussi de profiter des derniers jours de l'exposition L'étrange histoire de Monsieur Mantin au musée Anne de Beaujeu, qui annonce l'ouverture, grâce au Conseil Général, de la Maison Mantin que les Moulinois attendent depuis un siècle...

Grâce à l'action passionnée de Gérard Picaud, le musée de la Visitation présente une exposition remarquable intitulée de fleurs en aiguilles à l'hôtel de Moret qui n'a pas été moins visité que le Centre de l'Illustration ou le Centre National du Costume de Scène.

Si le triptyque du Maître de Moulins n'a pas été oublié, pas plus que le Jacquemart, il fallait découvrir la Chapelle de la Visitation au 83, rue de Paris. Le chœur des religieuses a été restauré grâce au mécénat privé du World Monuments Fund pour près de 500 000 €, permettant de redonner aux toiles de Rémy Vuibert toute leur beauté. Admirer le tombeau monumental du duc de Montmonrency... sans trop lever les yeux. Les fuites en toiture ont fait travailler la charpente provoquant, ici ou là, l'éclatement de pierres. Le dernier conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour engager des demandes de subventions pour mener à bien le sauvetage d'un des bijoux de notre patrimoine Moulinois.



DOSSIER *Affaires à s*

MARCHE COUVERT

Les « locomotives » s'essoufflent, notre centre ville s'asphyxie.

Notre premier numéro a été consacré aux marchés avec un reportage sur celui de Vichy, rénové entièrement avec une maîtrise d'ouvrage municipale d'un coût de moins de 4 000 000 € restant à la charge des Vichysois.

Depuis juin 2006 la ville de Moulins, assistée par le cabinet conseil CVL, a fait appel à un opérateur extérieur, APSYS suivi de VINCI : coût de l'opération : **1 800 000 €**. Les structures provisoires (préfabriqués et barnum) ont coûté environ **1 000 000 €**, l'éviction des commerçants environ **800 000 €** sans compter celle de l'office départemental d'HLM qui occupait le premier étage... Résultat, trois ans et demi après, pas un seul coup de pioche, pas de « locomotive commerciale », pas de maîtrise du projet architectural et ceci, ... pour la même dépense que la ville voisine. Notre marché est une carcasse vide.

Le parking est certes en travaux pour **6 000 000 €** mais il ne créera aucune place nouvelle et sera, lui, entièrement financé par les Moulinois, comme le marché des petits producteurs. On peut s'interroger sur le coût d'une réalisation qui se contente d'améliorer le confort d'utilisation. La ville donnera par contre la plus grande partie de la surface commerciale pour installer quelques permanents, quelques boutiques et... transférer Monoprix si celui-ci le veut bien. Mais l'arrivée des deux « locomotives commerciales » promises reste hypothétique.

Au pire, nous avons une friche commerciale au cœur de Moulins, au mieux nous donnons une surface à une société privée pour transférer une enseigne existante en risquant de créer une nouvelle « friche commerciale » en bas de la rue d'Allier. Et cela en déstabilisant le commerce de proximité pendant des années.

Dans quel état sera le commerce local alors que la place d'Allier est défigurée par un « barnum » qui ne sert qu'une demi-journée par semaine ? Quelle politique d'animations ? D'aides au commerce de proximité ? L'idée d'un observatoire des commerces en centre-ville a été balayée, pourtant, entre la crise économique, la déstabilisation du cœur de la ville, l'absence de plan de circulation, ne serait-il pas temps d'agir pendant ces longs mois que prendront les travaux ? Des rues entières se vident peu à peu de leurs boutiques dans l'indifférence, on ne peut pas s'empêcher de penser que les **4 000 000 €** engloutis pour rien ne sont pas perdus pour tout le monde...

A suivre ...

**CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL
à propos du marché couvert
le vendredi 23 octobre à 19 h**

TRIBUNAL

« vous comprendrez (...) qu'il ne me soit pas possible de reconsidérer la décision prise de suppression du TGI de Moulins »

c'est en ces termes que madame Alliot Marie ministre de la justice a répondu à Guy Chambefort député de l'Allier. La réponse est claire. Il n'y a aucun doute sur la volonté du gouvernement de faire appliquer la décision de l'ex ministre madame Dati. Contrairement aux affirmations de monsieur Périssol cette décision n'est pas liée à une personne mais à une politique que par ailleurs il soutient.

Finalement, première victime d'une décision absurde, il n'a plus, comme nous, qu'à espérer que le Conseil d'Etat, dernier recours en la matière, prenne en compte la qualité des arguments développés par les Moulinois et rende un arrêt favorable au maintien en place du TGI. Ce serait une bonne nouvelle mais pas la certitude pour autant de la pérennité de l'existence du tribunal de Moulins.

L'affaire dépend plus de la résistance des instances locales et des habitants de l'arrondissement que des prétendues influences politiques en haut lieu dont on a vu les limites. **A suivre ...**

uivre.

GARE MULTIMODALE

Gare multimodale ou intermodale ? C'est un lieu où se font les interconnexions des moyens de transports individuels ou collectifs.

C'est un pôle d'échange, avec un parvis orienté vers la clientèle, un lieu qui doit favoriser le passage d'un moyen de transport à un autre...

Cette définition montre, s'il en est besoin, que concevoir un tel projet dans une ville c'est vouloir dynamiser un quartier et faciliter la vie de ses concitoyens. D'ailleurs, lors de notre déplacement à Vichy, nous avons pu constater que la rénovation de la gare change complètement l'environnement et le confort des usagers !

Alors, à Moulins, où en est-on ? Quel est le projet annoncé depuis déjà plusieurs années en Communauté d'agglomération (présidée par notre maire)? Certes, il fallait envisager la communication avec Yzeure autrement qu'avec le pont des Bataillots. Souterrain ou passerelle ? Ce fut la passerelle qui l'emporta ... mais, il paraît que, maintenant, les normes exigées pour l'utilisation par des handicapés ne sont pas respectées... Qui a élaboré les plans ? Pourquoi tant d'erreurs et d'attente? Va-t-on devoir recommencer les études ? Qui réalise ces études ? Quel est leur coût ? Des achats de terrains étaient prévus, sont-ils réalisés ?...

Bref, tant d'incertitudes, d'hésitations, de temps qui passe... quand verra-t-on se restructurer ce quartier ?

Humour



BIBLIOTHEQUE

**Un livre ça vit et ça meurt ...
une bibliothèque aussi !!**

La médiathèque de Moulins démarre cette nouvelle année scolaire sur les mêmes bases que l'année dernière et que toutes les années qui précèdent...

En entrant dans les locaux, c'est toujours avec une pointe de nostalgie que l'on retrouve ce décor un peu suranné des années 70, même bâtisse, même petites fiches désuètes pour chercher une référence, mêmes livres sur les mêmes rayonnages. Et quand enfin on a entre les mains le livre que l'on veut emprunter, eh bien l'informatique nous dit-on est en panne!

Heureusement que l'accueil qui nous est réservé par les employés de la médiathèque pallie ces désagréments. Il suffit d'y faire un tour l'air un peu perdu pour obtenir de l'aide, un sourire, un coup de main.

On nous dit que la médiathèque va passer dans le giron de la Communauté d'agglomération. Tout ira-t-il mieux pour tout ceux qui poussent la porte de cette bonne vieille bibliothèque tant au niveau du budget que des locaux.

Est-ce à dire que pour que la médiathèque soit enfin rénovée, restaurée, il a fallu attendre que la Municipalité la cède... à la Comm' d'Agglo? On nous dit que près de 70 000 livres sont disponibles pour la lecture et qu'un nombre presque équivalent - ouvrages de la collection patrimoniale - est consultable sur place.

Pourquoi ces documents qui sont d'une grande richesse, n'ont-ils pas été numérisés et ne sont-ils pas consultables sur un site?

A quand un site de la médiathèque référant les livres et présentant aussi les différentes animations? Et pourquoi pas un forum de discussion sur les ouvrages préférés de tous ceux qui viennent à la médiathèque, une borne Internet en liaison avec les autres médiathèques, un palmarès des lecteurs pour orienter les futurs achats?

Les Moulinois ont la parole...

Une moulinoise s'interroge...

Il fut un temps où le Marché municipal était un lieu d'échanges et de vie, offert au public quatre jours par semaine, avec deux jours d'activités plus intenses, le mardi et le vendredi.

Son déclin a commencé avec la construction d'un parking, certes nécessaire, mais mal conçu, détruisant une partie des pavillons anciens de style Baltard, et une nouvelle organisation, frustrante pour les petits maraîchers qui n'avaient plus la possibilité de venir dans la halle en dehors du vendredi.

L'étiolation de ce lieu privilégié de rencontres et de commerce s'accentua rapidement lorsque les commerçants en place apprirent que des projets de restructuration, totalement inadaptés à leur avenir, étaient à l'étude. (...)

Ainsi m'exprimai-je en juin 2008, lorsque la mairie demanda aux moulinois de leur faire part de leurs suggestions, voire de leurs inquiétudes à propos des projets concernant à l'époque, le déplacement de Monoprix « sous » le Marché couvert.

Où en est-on maintenant ? Où en sont les accords et les projets de la ville avec Monoprix ? Qui a repris le projet du Marché couvert ? Est-ce vrai que Vinci n'a pas encore signé d'accord avec la ville, concernant son Centre ?

Combien de temps l'horrible barnum va-t-il rester en place ? Était-il indispensable d'installer cette structure d'1 million d'euros pour une demie journée par semaine ? Encore quelques années et nous allons bien finir par l'amortir ! Mais qu'en pensent les restaurateurs et les commerçants qui l'entourent ?

Certes le vendredi, jardiniers, saccarauds, crémiers, volaillers et producteurs de toutes sortes reviennent s'installer tout autour de la place créant ainsi une animation chaleureuse et sympathique. Ne pouvait-on pas, mais un élu m'a remballée vivement lorsque je lui posai la question, restaurer l'actuel Marché couvert ? Mettre en valeur son architecture, lui redonner et de l'air et de la lumière grâce à des cloisons en verre qui protégeraient ainsi les commerçants du froid et des courants d'air ? Supprimer les stands qui, à l'intérieur, isolaient les producteurs les uns des autres et empêchaient un regard d'ensemble, comme cela s'est fait à Paris, à Vichy et dans bien d'autres villes ?

J'ai bien compris à la mine de mon interlocuteur que ma question n'était ni pertinente, ni bienvenue.

Le déménagement de Monoprix est-il toujours d'actualité ?

Là encore, question bien naïve sans doute, mais pourquoi ne pas utiliser le premier étage pendant la durée des travaux qui s'imposent et le maintenir à sa place actuelle ? Il y a, paraît-il, une belle verrière. Ne peut-on pas envisager de remettre à neuf cet immeuble pour essayer d'en faire un lieu de vie et de commerce tout en maintenant Monoprix en place ?

Mais je ne suis ni architecte, ni commerçant ; je ne fais partie d'aucun parti politique, je suis simplement une moulinoise d'adoption qui aime bien sa ville et redoute de la voir un jour, non seulement défigurée mais désertée, alors que notre patrimoine et certains apports de ces dernières années (cf. entre autres choses le C.N.C.S.) font l'émerveillement des visiteurs.

N. M.

Le tribunal exécuté ?

Le Conseil d'Etat a rejeté au cours de l'été les recours contre la suppression du tribunal de commerce.

La nouvelle est mauvaise, signe du déclin de notre ville, et de l'incapacité pour ses habitants et leurs élus de se faire entendre à Paris. Préfigure-t-elle celle qui sera rendue pour le tribunal de grande instance ?

Le nombre des litiges n'est pas assez important et Vichy n'est qu'à une demi-heure de train. Le chef de gare de Moulins calquerait-il ses horaires sur les audiences de Cusset ? Le nombre d'affaires est moins important que dans les deux autres arrondissements. La belle affaire puisque cela ne coûte rien à l'état !

Le tribunal de grande instance va-t-il subir le même sort pour les mêmes raisons avancées par les ministres successifs ?

Notre arrondissement souffre. Est-il nécessaire d'aggraver son mal ? Une suppression inutile au coût pharaonique est-elle de mise ? Celle-ci va générer une dépense ahurissante. Inutiles les travaux réalisés au Palais d'Ansac ! Abandonnée la rénovation du Tribunal engagée l'année dernière ! Perdu l'ancien collège des Jésuites où ce dernier siégeait depuis 1811 ! Mais construisons un nouveau tribunal à Cusset pour 20 000 000 € !

En 1926 pour restreindre la dette publique, Poincaré et son ministre Barthoux suppriment 227 tribunaux sur 359. Vichy est rattaché à Moulins. Quatre ans plus tard la représentation nationale rétablit les tribunaux supprimés. Déportés à Moulins, les avocats de Vichy rentrent chez eux. Tant mieux car la ligne de démarcation n'aurait pas facilité les choses !

En 1958, le général de Gaulle avec Michel Debré procèdent à une refonte de la carte judiciaire. L'Allier n'y échappe pas. Le procureur général Antonin Besson et les élus expliquent les particularités du département. Les trois tribunaux sont maintenus.

En 2009, la situation s'est-elle modifiée ?

Nous sommes partis trop tard. Une fois l'opération lancée, le poids de notre arrondissement s'est avéré nul. Le gouvernement n'entend ni la population, ni ses élus.

QUE FAIRE ?

Attendre la décision du Conseil d'état ? Sûrement pas, ce n'est pas l'arbitre qui gagne le match mais les joueurs.

Seul le gouvernement peut revenir sur sa décision. Il n'est pas honteux de le faire lorsqu'elle est mauvaise.

Il faut résister, comme Maurice Tinland notre ancien maire torturé à la Mal Coiffée, avocat, et l'un de sauveurs du tribunal en 1958. Les élus passent, les contribuables restent, les électeurs votent. Pour les élections régionales que vont annoncer les candidats ?

OUI ou NON à la suppression de circonscription judiciaire de Moulins ?

OUI ou NON à la fin programmée de notre petit pays ? Une maille filée et le reste suit...

Que restera-t-il à Moulins, la seule ville de France où la caisse de paiement du parking est à l'entrée et non à la sortie ?

Un indigène,
P. B.

Nicole Zammit, Dominique Beaufils, Roger Souillard, Alain Bouterigüe, Nicole Maymat, Dominique Tajana, Christine Audin Crost, Clément Brossard, Pierre Beaugy, ont participé à la rédaction de cette lettre citoyenne